

**OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT  
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR 2006**

---

La SODIPARC, délégataire de la gestion et l'exploitation du service public de stationnement payant, m'a remis son rapport annuel retraçant les comptes et les opérations afférentes à l'exécution de la délégation pour l'exercice 2006.

Compte tenu de la mise en œuvre de la nouvelle délégation le 1er août 2006, ce rapport est présenté en deux parties : l'une portant sur la période du 1er janvier au 31 juillet 2006 et l'autre du 1er août au 31 décembre 2006.

A titre de l'exercice 2006, la SODIPARC gère :

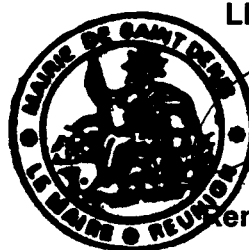
- 1 687 places sur voie publique (1 337 en zone orange et 350 en zone verte),
- 294 places dans les parcs en surface (Petit Marché et Océan),
- 1 020 places en ouvrages (République, Sainte Anne, et Grand Marché),

soit un total de 3 001 places.

Les produits et résultats d'exploitation sont les suivants :

Périodes	Produits d'exploitation	Résultat net d'exploitation
du 1er janvier au 31 juillet	808 000,00 €	122 000,00 €
du 1er août au 31 décembre	808 000,00 €	25 000,00 €
<b>TOTAL 2006</b>	<b>1 616 000,00 €</b>	<b>147 000,00 €</b>

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.



LE DEPUTE-MAIRE

*René-Paul VICTORIA*  
René-Paul VICTORIA

**COMMUNE DE SAINT-DENIS**

**Conseil Municipal  
Séance du lundi 1er octobre 2007  
Délibération n° 07/3-23**

**OBJET SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT PAYANT  
RAPPORT DU DELEGATAIRE POUR 2006**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 07/3-23 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Consultative des Services Publics Locaux, 2° Cadre de Vie et Habitat, et 3° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions (1 abstention en Finances et Administration Générale) ;


**APRES EN AVOIR DELIBERE**

*examen sans vote*

Prend acte du rapport annuel 2006 relatif à la délégation de service public d'exploitation du stationnement payant exercée par la SODIPARC.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 9 OCT. 2007

**LE DEPUTE-MAIRE**  
  
**Paul VICTORIA**

